



Numéro 610 - mai 2022

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le 20/05/2022

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**La retraite,
c'est**



60 ans

ET À TAUX PLEIN

**PARCE QUE
VOUS LE
VALEZ BIEN !**

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN :2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



Agenda

Du 07 au 10 juin
Déploiement de la CGT

18 juin
Initiative Caen-Flers

29 et 30 juin
35ème congrès de l'Union Départementale
des syndicats CGT du Calvados

Comité Confédéral National de la CGT

Les organisations de la CGT réunies à Montreuil les 10 et 11 mai 2022, lancent un appel !

La CGT rappelle que le combat contre la guerre est une priorité. Elle appelle ses syndicats à mener une campagne de haut niveau pour la paix et le désarmement dans le monde.

Elle exige de la France qu'elle mette tout en œuvre pour mettre fin aux tueries en commençant par l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants.

L'agression de l'Ukraine par Poutine et la guerre qu'elle a générée n'est pas celle des travailleuses et des travailleurs. C'est avant tout un conflit impérialiste notamment avec le rôle de l'OTAN pour la maîtrise des ressources naturelles, de voies de communication stratégiques et de zones d'influence géopolitique, ...

Il précipite les pays dans une spirale pouvant entraîner une généralisation de la guerre en Europe et au-delà.

C'est pourquoi la CGT réaffirme la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, le respect des frontières et l'ouverture de négociations sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les sanctions internationales ne doivent pas viser les populations qui sont déjà les premières victimes des guerres. Elles doivent atteindre ceux qui déclarent les guerres, décident de leur continuation et anticipent sur les marchés juteux de la reconstruction.

L'augmentation des salaires, des pensions, des prestations sociales sont au premier rang des préoccupations des salariés actifs, retraités et privés d'emplois.

L'inflation dépasse déjà les 4%. Elle pourrait atteindre et dépasser les 10% à la fin de l'année. Les prix des carburants, du gaz, des produits alimentaires, du logement s'envolent. C'est insupportable pour celles et ceux qui ne vivent que de leur travail. Ce sont les conséquences à la fois des choix politiques du gouvernement, des stratégies économiques du patronat et de la guerre en Ukraine.

La CGT salue le foisonnement de conflits sur les salaires, contre les fermetures d'entreprises et pour l'emploi dont l'intensité n'a pas diminué pendant la période électorale. Elle se félicite des nombreuses victoires gagnées par les salariés mobilisés, ce sont autant de points d'appui pour élargir tous ensemble le rapport de force et continuer le combat.

La CGT appelle les travailleur.e.s à agir sans relâche sur tous les lieux de travail, à amplifier et élargir la mobilisation dans tous les secteurs professionnels afin de gagner une augmentation conséquente des salaires et des pensions sur la base du SMIC à 2 000 € bruts, la revalorisation significative du point d'indice ainsi que le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.

La CGT revendique comme mesures d'urgence le blocage des loyers, des prix des carburants, de l'énergie et des biens de première nécessité.

La CGT revendique le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous et anticipée pour les métiers pénibles ou astreignants et le maintien des régimes spéciaux. Elle porte la réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire et avec la création d'emplois correspondants, des droits nouveaux pour la jeunesse.

Une bataille de haut niveau pour obtenir une autre répartition des richesses doit permettre de mettre un terme à toutes les velléités du gouvernement et du Medef de diminuer les pensions, de repousser l'âge de la retraite, de démanteler les services publics, la sécurité sociale et l'assurance-chômage.

Ces combats sont gagnables par l'élévation du rapport de force, arrêts de travail, grèves, manifestations...

Dès aujourd'hui, les organisations de la CGT s'adressent à l'ensemble des organisations syndicales pour œuvrer à l'unité d'action la plus large dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs.

Les grands conquies interprofessionnels ont toujours été gagnés par l'action des syndicats, singulièrement la CGT, et des salariés.

Ces victoires sociales se sont traduites par des prolongements et des décisions politiques.

Les revendications des salariés en termes de salaires, de pensions, de Sécurité Sociale, de services publics et d'urgences sociale et climatique, telles qu'elles sont portées par la CGT, ont contribué à l'indispensable rassemblement des organisations politiques progressistes.

Cette démarche inédite est de nature à donner confiance aux salariés, actifs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse. Mais rien ne se fera sans une mobilisation forte du monde du travail.

Les organisations du CCN décident de redoubler les initiatives la semaine du 6 au 10 juin en organisant différentes formes d'actions : réunions de syndiqués, déploiement auprès des salariés à partir du matériel mis à disposition, manifestations, marches des fiertés, interpellation des candidats aux législatives (hors extrême droite), organisation de débats publics autour de nos exigences revendicatives, etc.

Un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi.

Nous menons avec toute la force de notre organisation et les moyens qui sont ceux d'un syndicat, le combat contre l'extrême droite. Par nature, ce combat s'inscrit aussi sur le terrain politique. Pour faire reculer l'extrême-droite, une des priorités est de l'empêcher d'envoyer des élus au parlement. La CGT appelle les salariés à se mobiliser par le vote.

Un des premiers éléments du rapport de force est de renforcer la CGT dans les élections professionnelles et par la syndicalisation.

La CGT appelle les travailleur.e.s à rester vigilants et mobilisés pour réagir contre tout projet de régression sociale. Elle décide d'analyser avec ses organisations la situation dès le lendemain de l'échéance électorale.

D'ores et déjà, elle décide d'une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre qu'elle souhaite unitaire.

Pour la CGT, il n'y aura pas de trêve estivale. Elle invite ses syndicats à s'inscrire dans toutes les initiatives qui contribueront à construire une rentrée sociale offensive et un processus de lutte dynamique.

CONVAINCRE POUR AGIR !!!

Il est des dimanches qui nous apportent plus de satisfactions que d'autres.

La force de l'action collective telle qu'elle s'est exprimée dans les 270 lieux de manifestation le 01 Mai réunissant plus de 210 000 participants, 2500 à Caen nous donne à voir de la part toutes et tous, une volonté forte de changer la vie .

Cette journée de mobilisation internationale, porteuse des valeurs de paix et de progrès social, s'est déroulée alors même que la guerre en Ukraine perdure et que des conflits sont ouverts partout dans ce monde comme au Yémen, en Syrie, au Mali, en Palestine ou en Afghanistan.

Notre organisation, tout en réaffirmant la nécessité de la convergence des luttes pour les droits des travailleurs et la lutte pour la paix, a aussi, par ce 1e mai, adressé un message sans ambiguïté au Président de la République nouvellement réélu.

Le temps est venu de prendre « véritablement » en compte les revendications du monde du travail, d'augmenter les salaires de celles et ceux qui produisent les richesses de notre pays, et assurent des missions d'utilité et de cohésion sociale, d'augmenter les pensions de celles et ceux qui ont travaillé toute une vie, mais aussi de ne pas laisser tomber dans la précarité et l'exclusion celles et ceux qui sont privés de travail.

Il nous faudra faire preuve de détermination face aux projets de casse de notre modèle social que porte ce président des riches qui fait le choix, excusez du peu, de réaffirmer sa volonté de voir adopter son projet de réforme des retraites.

Le président s'entête pourtant alors même qu'une opposition majoritaire à ses projets s'exprime **en particulier concernant l'allongement de l'âge de la retraite à 65 ans**, qui est rejeté par près de **70% de la population**.

La campagne d'explications portée par les ambassadeurs de la Macronie va sûrement battre son plein et nous aurons droit aux mêmes arguments rabâchés jusqu'à la nausée : « il faut travailler plus longtemps parce que nous vivons plus vieux, il faut travailler plus parce que le financement du régime n'est pas assuré, il faut travailler plus parce que les régimes spéciaux coûtent cher ».

Même le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique clairement que cette réforme n'est pas nécessaire et n'a donc aucune justification en termes de finances publiques.

Notre nécessaire indépendance politique, ne nous empêche en rien d'échanger et de débattre avec des organisations et

Edito

Par Jacques AMBROISE,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale
CGT du Calvados



partis politiques sauf l'extrême droite, en particulier parce que, disons-le clairement, leurs programmes s'inspirent largement des revendications que nous portons au quotidien que ce soit sur **la retraite à 60 ans**, la réduction du temps de travail à 32h, la hausse des salaires, le développement des services publics dans l'énergie, le transport, le logement, etc...

Pour parvenir à cela, c'est une CGT déterminée et unie, prompte à combattre, en particulier celui dont le programme n'est pas majoritaire, que nous devons mettre en mouvement et affirmer un plan de rupture permettant de répondre à l'urgence sociale et environnementale.

En cela, le CCN (Conseil Confédéral National) des 10 et 11 mai a décidé d'une semaine de déploiement auprès des salariés dans la semaine du 06 au 10 Juin et interpellé les candidats aux législatives, voire, pourquoi pas des débats publics ?

Nous savons ce que nous avons à faire, mais cela va nécessiter de rassembler toutes nos forces dans les Syndicats, de renforcer la CGT, de débattre sereinement entre nous, dans le respect des uns et des autres.

Organisons les salariés dans les entreprises pour rompre avec l'isolement dans lequel sont enfermés beaucoup d'entre eux, en partageant nos propositions concrètes.

A l'appui des mobilisations sociales, la séquence des élections législatives à venir est l'occasion, dans un large rassemblement des forces de gauche, de donner de l'espoir afin de faire entendre et avancer des alternatives progressistes répondant aux besoins des salariés et de la population.

Nous devons, dorénavant, pleinement nous concentrer pour construire des perspectives revendicatives interprofessionnelles puissantes et dynamiques dans les semaines à venir et organiser la semaine de déploiement nationale de la CGT du 06 au 10 Juin.

Les gouvernements passent, la CGT reste !!!



Le syndicat Mines Energie du Calvados

En congrès les 6 et 7 avril

à Grentheville

Le 25ème congrès du syndicat Mines Energie Calvados s'est tenu les 6 et 7 Avril 2022 dans la salle des fêtes de Grentheville en présence de Jacques AMBROISE, secrétaire général de l'UD, de Jean-Luc LEMAROIS, secrétaire général de l'USR, de nombreux secrétaires d'UL avec Sébastien CHIEU de l'UL de Caen, Jean-Louis KOZIK de l'UL de Cormelles le Royal, Laurent BLANCHET de l'UL de Falaise et Thierry CHAUVOIS responsable de la vie syndicale de l'UD 14.

Des représentants de la coordination régionale Normandie et de la fédération Mines Energie CGT avec Frédéric BIZIEN, Sébastien SAINT Germain et Julien LAMBERT étaient présents. Avec la présence également des syndicats CGT Mines Energie des départements normands avec Gérard CREPIN pour le RTE, Eric DEMORTIERE pour Rouen, Margareth MORISSON pour LE HAVRE, Yohan MARIE pour l'Orne, David GUESDON pour l'Eure, Pierre-Jean BERTHELOT pour l'UFICT du Calvados et l'animateur de la coordination régionale de la plaque Grande ouest des activités sociales, Anthony JUAN.

Pendant ces deux jours, des débats fructueux se sont déroulés où chacun-e a pu s'exprimer avec en point d'orgue la soirée où tout le monde a pu apprécier les talents de nos camarades de la chorale CGT.



Au terme de ces deux journées, une nouvelle commission exécutive a été élue avec comme nouveau secrétaire Général, **Benoit LEGER** qui a parachevé ce congrès par un rapport de clôture

Une nouvelle devise :

OSER : Offensif Solidaire Engager Renforcer la CGT

SEGUR de la Santé Par le syndicat CGT de l'EPSM

Comment reprendre de la main gauche, ce que l'on a donné de la droite ?



Si vous n'aviez pas encore compris que le Ségur était une imposture... Voici une nouvelle arnaque du gouvernement, tombée le 30 octobre 2021.

Dans le contexte des revalorisations Ségur (merci aux signataires FO, CFDT, UNSA) et dans la perspective de la refonte du régime indemnitaire (prévue par... le Ségur), un décret prévoit le remplacement de l'indemnité de sujétion spéciale, par une indemnité spécifique.

Pour faire court :

Avant le décret, de nombreux personnels hospitaliers percevaient une Indemnité de Sujétion Spéciale mensuelle qui augmentait au fil de la carrière des agents en tenant compte de l'ancienneté.

Après le décret, cette indemnité de Sujétion Spéciale est transformée en une Indemnité Spécifique forfaitaire. Si le mode de calcul est le même que l'indemnité de sujétion spéciale, la base de calcul est fixée et figée à la situation de l'agent au 30 septembre 2021 (ou au 31 décembre 2021 selon les situations) pour les agents reclassés dans de nouvelles grilles.

Cette nouvelle supercherie est bien en lien direct avec le Ségur puisque le décret en question ne concerne que les agents ayant bénéficié du C.T.I (Complément de Traitement Indiciaire).

Concrètement : Pour un agent dans l'échelle C3, (exemple : Aide médico-psychologique principal, Accompagnant éducatif et social principal, Agent de maîtrise principal, Conducteur ambulancier principal...), aujourd'hui à l'échelon 5 indice 393, le gel de l'indice pour le calcul de sa prime spécifique, va lui faire **perdre 4123.68 € brut en 11 ans**.

L'immoralité de cette histoire, c'est que d'un côté, on accorde quelques euros pour mieux les reprendre de l'autre... Au fil de l'application et de la parution des décrets du Ségur, on en découvre décidément la face cachée.

Les grandes mobilisations impulsées par la CGT et l'arrivée du Covid ont fait céder le gouvernement et l'a obligé à se mettre à table. Face à notre organisation syndicale majoritaire dans la fonction publique hospitalière, la CFDT, UNSA et FO ont profité de la mobilisation des personnels pour signer un accord au rabais, alors même que les exigences des personnels mobilisés étaient une revalorisation de 300 € euros net/mois et non un C.T.I prime de 183€.

Cette augmentation compense à peine la perte de pouvoir d'achat, car le point d'indice a perdu 10 % depuis 2010 et 21 % depuis 2000 !

ENERGIE A quand le service public ?

Question posée dans l'UCR-Actualités N° 275

Réponse apportée par la Fédération CGT FNME

L'ouverture à la concurrence de 2007 n'a fait qu'aggraver la situation. Un service public de l'énergie est la réponse pour la fin de la précarité énergétique.

Le 21 novembre 1945, Marcel Paul est nommé ministre de la Production industrielle. Le 8 avril 1946, la loi sur la nationalisation du gaz et de l'électricité en France, qu'il a présentée et défendue, est votée. Elle permet de faire de l'énergie un bien commun, accessible à tous et surtout moteur d'une reprise économique et industrielle, d'accéder à l'indépendance énergétique. EDF succède à 1 300 entreprises privées.

OUVERTURE A LA CONCURRENCE

La politique énergétique européenne ne saurait supporter un monopole. Le 1^{er} juillet 2007, le gouvernement ouvre à la concurrence le marché du gaz et de l'électricité, qui, sous couvert d'une concurrence saine, permettrait de faire baisser les prix. Ce n'est en fait que l'ouverture à la spéculation sur le marché juteux de l'énergie.

Le 1er mars 2011, l'État crée l'observatoire de la précarité énergétique. À sa conception, il est censé mesurer l'impact de l'ouverture du marché de l'énergie et démontrer l'efficacité de la politique énergétique européenne. Il n'a fait que mettre en évidence l'accélération de la précarité énergétique.

Un rapport publié, en 2021, par le ministère de la Transition écologique montre que 3,5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, contre 2,8 millions en 2013, soit une progression de presque 1 million de ménages en 8 ans !

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Aujourd'hui, la question de l'énergie fait l'objet de beaucoup de débat. La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Ces études, que l'on peut retrouver sur le site du ministère de la Transition écologique, ne remettent pas en cause la politique énergétique de la France. Elles visent seulement à valider les mesures institutionnelles et peu efficaces d'une aide aux ménages pour le paiement des factures : le chèque énergie. Il remplace les tarifs sociaux de l'énergie. En 2020, ce sont 5,5 millions de ménages qui en ont bénéficié.

CHÈQUE ÉNERGIE

Ce chèque aide les familles d'une manière ponctuelle. Certes, mais comment peux-tu encore entendre que la solution à la précarité énergétique est une aumône qui oblige ces ménages, ces jeunes, ces retraités, à mettre sur la place publique leurs difficultés à boucler les fins de mois.

Aujourd'hui, nous vivons une hausse sans précédent des tarifs qui aggrave encore plus cette précarité. Et toujours la même réponse, on ne change pas de politique, on met en place un système d'aide : « Le bouclier tarifaire ». Quand ce ne sont pas des solutions indignes venant de dirigeants politiques : faire tourner les machines à laver la nuit ou baisser le chauffage de 2°C !

Nombre de retraités subissent de plein fouet ces hausses de l'énergie, il ne s'agit pas de baisser le chauffage de 1 ou 2 degrés, mais bien d'avoir du chauffage.

Ce qui a été possible de faire en 1946, serait-il impossible de nos jours ? La seule réponse aux besoins énergétiques, aujourd'hui, comme lors de la reconstruction d'après guerre, est bien dans un service public de l'énergie pour préserver notre indépendance, pour maîtriser l'impact écologique.

La seule solution de cette crise énergétique majeure c'est encore et toujours l'application du Programme Progressiste de l'Énergie de la FNME-CGT : un Service Public de l'Énergie !

La crise énergétique s'aggrave en Europe : les prix du gaz et de l'électricité explosent, la souveraineté et la sécurité énergétique défilent, la réussite de la transition écologique s'éloigne... La solution politique existe : il faut sortir immédiatement l'électricité et le gaz de la logique de marché pour réguler ce secteur vital.

On en est là :

- des prix stratosphériques autour de 200 € le MWh et totalement décorrélés des coûts réels de production ;
- une explosion de la précarité énergétique des « clients malgré eux » particuliers et professionnels ;
- des importations massives de GNL et de gaz de schiste nous éloignant des engagements environnementaux ;
- des opérateurs financiers alternatifs, véritables entreprises creuses, qui s'enrichissent sur la spéculation ;
- un équilibre production/consommation délétère qui va encore surenchérir les prix, d'ailleurs dès septembre rouler avec un véhicule électrique coûtera autant qu'avec un véhicule à essence !

Cette situation est la résultante de plus de 20 ans de chaos néolibéral dans le secteur électrique et gazier auquel s'ajoute un contexte de guerre et de fortes tensions géopolitiques. Force est de constater que les différents acteurs (Commission européenne, Gouvernement français, Commission de Régulation de l'Énergie, Agence de coopération des régulateurs de l'énergie, Association Nationale des Opérateurs Détaillants de l'Énergie) sont bien en peine pour trouver des solutions pérennes face à cette crise. En effet ces acteurs ayant pour seuls buts l'application du dogme concurrentiel du marché et la recherche des profits de court-terme, ils ne peuvent produire que des rustines médiatiques (le chèque énergie par exemple) ou pire aggraver la situation comme avec la spoliation d'EDF en Milliards d'Euros avec l'ARENH.

La FNME-CGT a condamné dès le début cette casse. L'électricité et le gaz sont des biens vitaux de première nécessité qui nécessitent une maîtrise publique et une planification industrielle pour répondre aux besoins de la Nation. Ce secteur très sensible et technique nécessite de fortes compétences : lui appliquer un dogme financier c'est aller droit dans le mur ! Les deux entreprises intégrées Électricité de France et Gaz de France ont démontré la pertinence et l'efficacité du modèle d'un Service Public de l'Énergie : prix maîtrisés avec des tarifs réglementés basés sur la production réelle, mix équilibré, complémentarité du gaz et de l'électricité, investissements industriels, sécurité et souveraineté énergétique.

La FNME-CGT revendique la sortie immédiate du marché et la renationalisation d'EDF et GDF. Le Programme Progressiste de l'Énergie est la seule stratégie gagnante pour tous : citoyens, industrie et objectifs climatiques.

SYNDICALISME ET POLITIQUE :

Liaisons dangereuses ou piège à c... ?

Par Jocelyne LEGER

Depuis la charte d'Amiens (1906) et même avant, le mouvement syndical français a toujours eu beaucoup de difficultés à définir son rapport à la politique. On a oscillé entre rejet pur et simple et subordination, rivalité et courroie de transmission... Cela a profondément marqué un paysage syndical français qui s'interroge toujours sur la façon de sortir de ces dilemmes.

La loi de 1884, fixe la spécificité de l'objet syndical à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés (la loi Auroux de 1982 ajoutera « tant individuels que collectifs »). Le 9ème congrès de la toute jeune CGT (Amiens – 1906) doit trancher entre 3 options défendues par les principaux courants politiques de l'époque. Les débats sont animés et la charte d'Amiens qui finalement est votée par une très large majorité prône une action révolutionnaire, à l'écart des partis politiques, avec l'objectif de renverser la société capitaliste et de confier l'outil de production aux syndicats.



Le syndicalisme peut-il échapper aux affrontements politiques qui caractérisent le monde moderne ?

Dans le passé, il apparaît clairement qu'il aurait perdu de sa raison d'être s'il n'avait pas protesté contre le 13 mai 1958, s'il n'avait pas appelé à la grève contre la semaine des barricades et le putsch du quarteron de généraux en Algérie.

Plus récemment, après le 21 avril 2002 à faire barrage à Jean-Marie Le Pen au 2ème tour de l'élection présidentielle.

Sur le plan international, les prises de position sur l'Espagne de Franco, le coup d'État de Pinochet au Chili, la guerre du Vietnam, l'état de guerre en Pologne, l'Irak, relèvent de la solidarité constitutive du mouvement ouvrier.

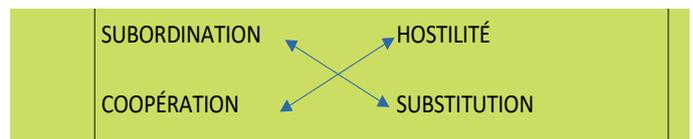
Toutefois, l'intervention syndicale dans la « politique » ne saurait se réduire à des situations exceptionnelles. Elle est inévitablement quotidienne. Que l'action revendicative est sans cesse confrontée à son interférence avec la stratégie gouvernementale ou de l'opposition est une évidence qui apparaît plus nettement encore pendant les périodes de campagnes électorales.

Une position favorable n'est jamais assurée. Une position défavorable non plus. Bref, pour assurer la légitimité de sa démarche, le syndicalisme est conduit à analyser finement les conjonctures et les rapports de force, à formuler ses propositions comme issues de ses fonctions, comme traductrices de sa mission.

La question de l'indépendance syndicale, est traitée traditionnellement en France à travers une typologie des relations syndicats/partis !

Quand on dit « syndicalisme », on désigne une réalité donnée, on évoque un contenu sémantique qui varie dans l'espace et dans le temps. Le rapport entre syndicat et parti est une dimension parmi d'autres, à la fois relative et évolutive. Le raisonnement logique fournit une distinction utile entre contraires (blanc-noir, possible- nécessaire) et contradictoires (blanc-non blanc, noir-non noir, possible-impossible, nécessaire- contingent).

Appliqué à la relation syndicat-parti, le carré logique peut être construit de cette manière :



La forme qui pose historiquement le plus de problème entre syndicats et partis est la subordination. Son contraire est l'hostilité (ou rivalité). Le contradictoire de la subordination est la substitution, de même que celui de l'hostilité est la coopération. Il n'y a pas de degré intermédiaire entre subordination et substitution, entre hostilité et coopération.

La subordination est une relation à sens unique. C'est le modèle adopté par la seconde et la 3ème Internationale. Le parti socialiste, puis communiste, est l'avant-garde. Le syndicat, organisation large, est à son service comme première école, vivier, animateur de lutte économique préparatoire au conflit politique. Lénine a utilisé la métaphore de la courroie de transmission qui a tant embarrassé la CGT dans la période 1936-1992.

Une seconde variante a fleuri en Grande-Bretagne. Le syndicat se dote d'un outil parlementaire, d'une représentation partisane. Le TUC a contribué de manière décisive à la fondation de ce qui est devenu le Labour Party. Une dernière variante, indirecte celle-là. L'indépendance est proclamée envers la gauche et la droite, mais l'action laisse le champ libre à la force dont le syndicat se sent le plus proche. La CGC de Paul Marchelli a été ardemment contre la gauche au pouvoir après 1981, mais elle s'est immédiatement calmée avec la première cohabitation. La neutralité politique affichée relève toujours d'une adhésion à l'ordre existant.

Le cas de l'hostilité correspond aux syndicats dont l'existence est intrinsèquement liée au combat contre une force partisane, comme les jaunes ou la CFT. Sans réduire FO à cette fonction, il ne fait cependant aucun doute que la centrale a trouvé son ciment dans la dénonciation, le combat contre le PCF et l'URSS qui l'a conduit encore le 24 juin 1981 à exprimer « son désaccord solennel » avec l'entrée de quatre ministres communistes dans le gouvernement Mauroy II.

Le syndicalisme révolutionnaire relève sans ambages de la **substitution**. La CGT du début du XX^{ème} siècle se définit, comme « le parti du travail ». La charte d'Amiens, adoptée au congrès de 1906, proclame l'indépendance syndicale à l'égard des formations partisans puisqu'elles divisent les salariés et les égarent sur le chemin sans issue du parlementarisme. En revanche, les organisations professionnelles rassemblent, sans autre exigence que la « conscience de la lutte à mener », les diverses couches de salariés. Elles conduisent le combat pour « les améliorations immédiates » et préparent « l'émancipation intégrale » par la grève générale qui ouvrira sur l'autogestion.

Enfin, la quatrième figure de la relation syndicat/parti, la **coopération**, n'a pas connu en France de transcription durable. Cependant, lors de la réunification de 1936 entre la CGT et la CGTU, le préambule des nouveaux statuts stipule que le mouvement syndical « se réserve le droit de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir ». Le préambule de 1936 figure toujours dans les statuts en vigueur (adoptés au 51^{ème} congrès de Marseille en 2016)

La crainte de prolonger la subordination domine aujourd'hui. Cependant les relations tissées avec certaines associations, comme ATTAC ou Unis pour le climat montrent ce qui serait possible de construire avec une gauche rénovée.



Trois conditions de l'indépendance syndicale : démocratie, spécificité, projet.

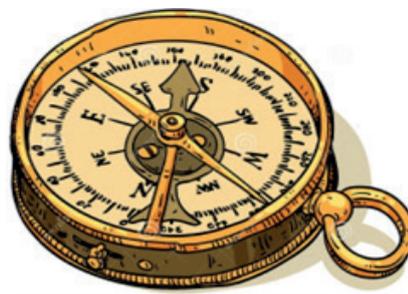
Beaucoup de militants regrettent les tendances délégataires ou consuméristes des salariés contemporains et le manque d'implication dans les luttes mais beaucoup constatent aussi l'aspiration grandissante à être consulté, écouté. L'unité est évoquée comme facteur d'efficacité.

Pour éviter les pièges en tous genres comme, l'instrumentalisation, la confusion idéologique, le clientélisme, la démagogie ou à un autre niveau l'autonomisation entre la base et le sommet, entre les élus et les autres adhérents, entre la direction et les syndiqués pris isolément le syndicalisme a besoin de boussole. Tout d'abord, le **fonctionnement démocratique du syndicalisme** est requis. Rien de moins simple que cette requête inséparable de la syndicalisation et qui porte sur les structures, les règles, la culture. Dans la refonte nécessaire des structures syndicales, la clé de la réussite réside dans les combinaisons de regroupements pertinents des adhérents de base permettant de réelles délibérations collectives et d'une confédération transparente. Enfin, la culture du débat est à amplifier.

Le deuxième axe à considérer concerne les fonctions du syndicalisme. S'il a le même champ d'action que les partis politiques, **le syndicat ne vise pas à conquérir le pouvoir**, à édicter les règles générales de fonctionnement de la société. Sa mission consiste à défendre les salariés, à promouvoir leurs intérêts matériels et moraux, à contribuer à la transformation du système économique. Le syndicalisme le plus cohérent est à la fois réformiste et révolutionnaire, réformiste pour être un vrai révolutionnaire, pour tirer les réformes jusqu'au bout.

C'est en fonction de cette double besogne, pour reprendre le vocabulaire de la charte d'Amiens, « quotidienne et d'avenir », que le syndicalisme analyse et délibère sur tout ce qui lui est nécessaire pour assurer ses missions.

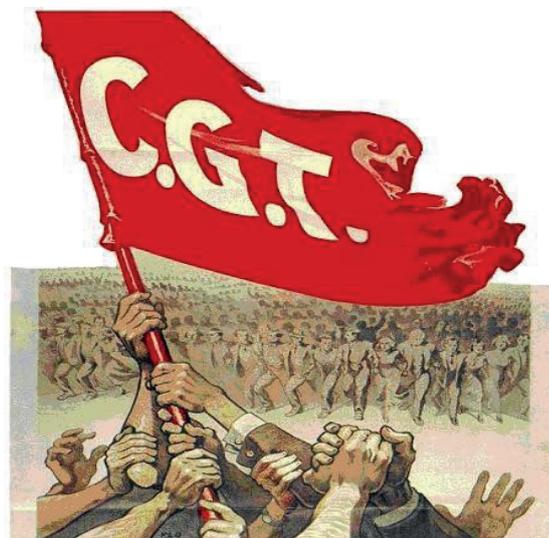
Enfin, le syndicalisme doit **disposer de son projet** pour ne pas être simplement réactif aux stratégies des autres, à partir des contradictions et des possibilités existantes, le mouvement syndical a intérêt à se doter d'un plan d'avenir, à la fois visée et idée directrice.



S'il entend se mettre à l'abri des affrontements contemporains par peur de liaisons dangereuses, il subira de tout son poids la puissance des circonstances. En revanche, s'il explicite les termes des combats d'aujourd'hui, le refus du libéralisme mondialisé et la construction d'une transformation collective, tout en éprouvant les drames de la vie politiques, il se place en position de contribuer à une alternative !

C'est à tout cela que la CGT est attachée et qu'elle examine régulièrement à l'occasion des divers congrès, du syndicat à la confédération.

Personnellement, depuis bientôt 50 ans, avec des hauts et des bas, c'est parce que nos statuts, nos orientations et nos revendications s'inscrivent dans cette volonté d'indépendance que je m'y sens bien et que je souhaite toujours m'impliquer et participer.



La CGT conserve !

Le camarade Jean BOURGAULT vient de fêter ses 100 ans !

Le 7 avril 2022, la section des retraités du syndicat RTE Normandie a fêté son centenaire Jean BOURGAULT, en présence du secrétaire de la section, Gérard CREPIN, qui connaît bien notre camarade fidèle à la CGT depuis 86 ans, puisque c'est lui qui l'a reçu le jour de son embauche le 6 avril 1970... Une longue amitié.

Jean a commencé à travailler à 14 ans dans le privé où il s'est syndiqué très rapidement avant de rentrer dans la grande maison EDF de l'époque dans la partie transport de l'énergie. Il fera sa carrière professionnelle en Normandie, tout en militant syndicalement et socialement.

Rendez-vous est pris en 2023 pour lui remettre son 87ème FNI...

Par **Gérard CREPIN**
Syndicat CGT du RTE



La CGT aide à gagner !

**1000 jours de lutte ...
La victoire au bout !**

Une détermination sans faille du syndicat CGT de la Chapelle Darblay avec les représentants du personnel à ne pas voir disparaître un fleuron industriel de plus de 90 ans au service de l'intérêt général.

Une CGT qui a démontré sa capacité d'agir ensemble en complémentarité - syndicat, Union Départementale, Comité Régional, mandatés au Conseil Economique Social et Environnemental Régional, Confédération- avec la même ambition : sauver la Chapelle !

Un CESER de Normandie qui a pleinement joué son rôle en termes de politiques d'aménagement du territoire.

Un groupe CGT au CESER, qui avec le Président du CESER, a impulsé et permis une prise de conscience du gâchis industriel et écologique qu'entraînerait la fermeture de ce site papetier, pionnier du recyclage en France.

Une métropole avec des élus qui ont su prendre leurs responsabilités politiques dans ce dossier.

D'autres, par contre, ont capitulé dès l'annonce de la fermeture par UPM, n'écouter aucun arguments développés et projets portés par les travailleurs-ses et leurs représentants syndicaux.

Il en est de même du Préfet, du Président de Région, de Ministres et du Président de la République qui n'ont pas assumé leurs devoirs et responsabilités lorsque la CGT avec les salarié-e-s tapaient aux portes des Institutions.

Qu'aucun n'ait l'indécence de s'approprier la victoire des Pap'Chap !



Cette victoire est celle des travailleurs-ses, de la CGT et de 3 mecs combattifs qui n'ont jamais baissé les bras pour leur outil de travail. Ils ont démontré qu'avec la lutte organisée, la victoire était possible.



Une nouvelle bataille s'ouvre : celle de l'emploi.

Les Pap'Chap vous allez encore entendre parler d'eux pendant très longtemps.

Communiqué commun du Comité Régional CGT Normandie et de l'Union Départementale CGT de Seine Maritime

BAYEUX

L'Union Locale à enfin pu tenir son congrès !



Le congrès de l'UL n'a pas pu se tenir depuis 2017. Le bilan des 5 années a donc pu établir que l'UL s'est renforcée au travers du développement et du renforcement de ses bases syndicales.

(LACTALIS Bayeux. EHPAD des Ondines à Grandcamp-Maisy. ADMR Bayeux, BPLAST Normandie : COLLECTEA Bayeux).

Un bilan financier a pu établir la bonne santé économique de l'UL ce qui va permettre certains investissements matériels liés notamment au déménagement de l'UL qui a eu lieu le 18 mai 2022 dans les nouveaux locaux situés 42, route de Caen à Bayeux (ZA où est située l'entreprise FRIAL).

Un bilan juridique a pu démontrer la forte sollicitation de la commission juridique qui a dû se renforcer avec des nouveaux camarades conseillers du salariés et défenseurs syndicaux.

Après de fructueux débats autour de la syndicalisation, du périmètre de l'UL ainsi que sur les permanences futures de l'UL (nouvelle permanence pour les retraités et renforcement de la permanence intérimaires/privés d'emploi), l'UL de Bayeux a pu mettre en place sa nouvelles commission exécutive et son nouveau bureau. L'union Locale remercie tous les participants à ce congrès.

Par **Cédric SURIRE-BOUTRY** le Secrétaire de l'UL

Les auxiliaires de vie de l'ADMR en colère !



Alors que les pouvoirs publics prônent sans cesse la nécessité d'être dans la bienveillance et prendre soin de nos aînés, les scandales éclatent comme ceux des EPHAD et ORPEA qui montrent que lorsque la priorité est celle de faire de l'argent au détri-

ment des patients la maltraitance devient de mise.

Les auxiliaires de vie comme dans tous les secteurs de la santé et du médico-social ont pendant toute la crise démontré leur professionnalisme et ont accompagné nos aînés fragilisés et qui le sont encore comme toutes les autres personnes dans une situation de handicap.

Un professionnalisme acquis par des années d'expérience, or aujourd'hui quand il s'agit de reconnaître cela l'ADMR ne prend en compte que le présent pour mettre en oeuvre l'avenant 43 qui acte des augmentations de salaire de 15 à 16 %.

Comme si le principal objectif était de faire des économies et de déclasser des auxiliaires qui ont 10 à 20 ans d'ancienneté.

Si l'on rajoute les changements de planning, le manque de personnel et des conditions de travail difficiles, la coupe est pleine.

Elles n'en peuvent plus de changer de planning en permanence, les bénéficiaires sont anxieux de tant de changements.

Les auxiliaires sont rappelés le week-end, elles doivent avancer les frais d'essence, assumer des conditions de travail pénibles : la liste est longue. Et l'ADMR enfonce encore le clou en voulant déterminer des temps de trajets théoriques entre les bénéficiaires sans tenir compte du temps réellement passé.

C'est pourtant du temps de travail que l'ADMR ne veut plus rémunérer.

Les auxiliaires de vie avec la CGT dénoncent cet environnement de travail qui n'aide pas à la bien-traitance, car les salariés de l'ADMR se sentent maltraités par leur hiérarchie. Il est temps pour l'ADMR de Bayeux de changer ses positionnements et d'accepter le dialogue plutôt que de rester sur des positions figées.

Le lundi 16 mai 2022, avec la CGT, les personnels ont débrayé et se sont rassemblés devant l'ADMR de Bayeux.

Par **Cédric SURIRE-BOUTRY**

CAEN

Par **Sébastien CHIEU**

FNAC des NAO sous pression !

La 26 mars dernier, à l'occasion des NAO, 95% des salariés non cadre (en CDI) de la FNAC de Caen ont fait grève devant l'entrée du Centre Commercial Paul Doumer à l'appel de la CGT et de la CFTC. Le mouvement s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Les salariés ont dénoncé les propositions d'augmentations salariales indignes (0,9% pour les pieds de grille) formulées par la direction générale lors des négociations annuelles obligatoires.



Ils ont demandé une revalorisation de 5% pour tous afin de coller à l'inflation et préserver leur pouvoir d'achat.

Ils ont également dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail (baisse d'effectifs, hyper-polyvalence, pression sur les ventes de services) et l'impact négatif sur la qualité d'accueil de la clientèle. Ils ont demandé que des emplois soient créés partout où cela est nécessaire.

Cette mobilisation nationale, suivie par une trentaine de magasins, a eu un véritable effet auprès de la direction.

Lors de l'ultime rencontre des NAO, la direction est venue sur des principes chers à la CGT, à savoir une augmentation collective des salaires, et une réévaluation de l'enveloppe.

Au terme de cette négociation, la grille des salaires Fnac a été augmentée de 50 euros en moyenne (il avait été annoncé 20€ lors de la précédente réunion), et les employés qui sont au dessus de la grille, on pense notamment aux GAD et aux personnels techniques qui ont vu leurs variables être intégrés à leurs salaires fixes, ont vu leur salaire revalorisé à hauteur de 2,5%.

La mobilisation a été efficace !!

Néanmoins, cette augmentation historique de 50 euros ne suffit pas à gommer des années et des années de modération salariale. Cela, conjugué à l'absence de mesures fortes pour améliorer les conditions de travail des salariés de la Fnac, font que la CGT n'a pas signé les NAO et a laissé la direction assumer seule son absence de politique sociale.

CHU CAEN

Les agents mobilisés pour exprimer leur ras-le-bol !



Environ 300 agents hospitaliers du CHU de Caen se sont réunis dans le hall puis devant l'entrée principale de l'établissement hospitalier, le lundi 2 mai 2022, entre 13h et 14h. Ils ont ainsi répondu à l'appel à la grève lancé par l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, UNSA et SUD pour dénoncer « les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader ».

Les personnels sont épuisés et rappelés sans cesse sur leurs jours de repos pour répondre aux problèmes récurrents de manque d'effectifs qui ont empiré depuis la crise sanitaire avec de nombreux départs, et également :

Des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader !!! Nouveaux horaires qui sortent du chapeau, rappels à domicile, envois de sms, gel de la mobilité, ...
Non-respect des plannings !!! Stop au bricolage ! Déshabiller Pierre pour habiller Paul et vice versa .



Non-respect des congés annuels !!! les agents demandent 21 jours minimum pour TOUS sans Week-End supplémentaires l'été

Les syndicats tirent la sonnette d'alarme face à une situation « jamais connue » par le passé.

Les organisations syndicales ont été reçues l'après-midi par la Direction : une étude des cas qui « posent problème » pour les trois semaines consécutives va être effectuée, et sera traitée lors d'une nouvelle réunion (prévue la semaine suivante). Mais à ce jour :

RIEN SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, RIEN SUR CE QUI A ÉTÉ DÉNONCÉ PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PLUS PARTICULIÈREMENT LA CGT, ET TOUJOURS PAS DE RÉUNION EN VUE !

HOMMAGE

Au camarade ALAIN PLANTE

Par **Pascal MULOT**
Secrétaire de l'UL de Lisieux



Alain, non seulement tu étais un camarade mais aussi un ami. Issu d'un milieu modeste du Nord.

Arrivé très jeune en Normandie, il a travaillé 42 ans chez Paul Dahl qui est devenu ensuite Knorr Brems. En adhérent à la CGT le 1er janvier 1980, il a su très vite combattre le système capitaliste.

Délégué syndical avec divers mandats, il était respectueux et respecté avec les personnes qu'il côtoyait. Il fut à l'origine de plusieurs mouvements sociaux notamment en 1993 lorsque l'entreprise voulait supprimer 75 emplois. Il a su mobiliser 500 manifestants devant l'entreprise : résultat, aucune suppression d'emploi. Ceci est un exemple parmi tant d'autres. Il avait à cœur de défendre et promouvoir les intérêts des travailleurs, lutter contre les injustices. Malgré son air bourru, Alain était un grand homme aussi bien humainement que socialement.

Lors de son départ en retraite, il a su transmettre le flambeau aux autres camarades.

Alain fut aussi à l'origine avec Alain Grieu et Michel Ducret, de la création de l'USTM du Calvados.

Si l'UL de Lisieux est si active aujourd'hui, c'est grâce à Gérard, Christian et bien sûr Alain qui ont su redynamiser l'UL au milieu des années 80. Une UL dont avait à cœur Alain, il avait mis en place la Vie Syndicale puis après le Cogitiel. Que de bons moments passés entre camarades après les collages, les manifs, pendant les formations syndicales que nous animions ensemble. Tous ces moments conviviaux auxquels Alain était très attaché (comme l'ensemble des camarades) et bien sûr, n'oublions pas ses blagues. Tellement d'anecdotes que je ne pourrais les citer toutes.

Nous avons pu apprécier sa rigueur, son franc parler, son entêtement à faire avancer les choses. Il restera dans nos mémoires un homme qui a su nous forger sur ces valeurs humaines de justice sociale et de classe. Sa capacité de construire des revendications n'avait d'égal que sa modestie. Il ne m'était pas en avant sa personnalité ou son action : sa seule obsession était d'être utile. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre et de continuer le combat. Ironie du sort, dimanche sera le 1er mai, une journée à laquelle il tenait tant.....tout comme le chiffon rouge.

Nous savons avec certitude, c'est que le monde délirant dans lequel nous vivons sera encore plus délirant sans des êtres humains tel que toi. Repose en paix camarade

H pour Histoire

La chronique de Christian LANGEAIS

Les prémices de 1920

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

A la veille des élections législatives et municipales de fin 1919, les premières depuis la fin de la Première guerre mondiale, il semble que les relations entre la S.F.I.O. (Section française de l'internationale ouvrière), qui compte alors environ 300 adhérents et la CGT (15 000 adhérents) sont alors excellentes. L'une et l'autre totalement solidaire dans les luttes que nous avons évoquées précédemment.

Les socialistes entendent à l'occasion de ces élections « *éveiller les consciences, amener aux idées socialistes* ». Ils estiment fondamental de mener une opération d'éducation des masses, la campagne électorale n'étant ainsi qu'un moment dans une plus vaste perspective d'éveil des travailleurs.

Avec une telle ambition, reflet de leur faiblesse d'implantation, les candidats n'ont guère de chance de séduire un électeur calvadosien peu friand d'utopie et attaché aux choses bien concrètes.

Pour autant, le choix des candidats, désignés en accord avec la CGT, éclaire sur la dimension sociale et revendicative de la SFIO. Sont présents les cheminots CGT Louis Desmantes, Emile Escabasse et Charles Corlouer, très populaires dans les milieux ouvriers, comme les avocats Alfred Lévy-Darras et Georges Roger, unanimement respectés.

Les attaques de la presse sont directes et incessantes face « au danger de voir un socialiste élu dans le Calvados ». L'enjeu final du scrutin, la victoire totale de la droite étant prévue, est le résultat des candidats socialistes.

Ceux-ci recueillent 4210 voix dans l'ensemble du Calvados avec des disparités importantes avec un vote majoritairement urbain. Déjà se dessine l'implantation de la gauche dans les villes ouvrières du département puisqu'elle représente 18% à Caen, 46% à Colombelles, 35 % à Mondeville, 22 % à Giberville, 21% à Fleury sur Orne, 21 % à Dives.

Ce résultat s'il semble un encouragement à continuer le travail « d'éducation des masses », ne parvient pas à occulter celui obtenu nationalement, la SFIO perdant 35 sièges. Les socialistes voient la perspective d'une prise légale de pouvoir s'éloigner.

Le progrès certain des socialistes calvadosiens sont confirmés un mois plus tard lors des élections municipales de décembre 1919.

Pour la première fois dans l'histoire du Calvados, une mairie est dirigée par un socialiste. Colombelles dont la majorité des électeurs travaille à la S.N.M. élit l'ensemble de la liste ouvrière conduite par Emile Mougins qui devient maire.

A Canon, cinq cheminots sont élus dans un conseil de dix membres, May-sur-Orne, Saint-Rémy communes minières voient également des élus ouvriers.

En cette fin 1919, nous pouvons constater une implantation durable de la SFIO qui récolte sur le plan politique le fruit des mouvements sociaux.

Ces résultats confortent les dirigeants syndicaux dans leur conviction que si le département reste a priori peu favorable à leurs idées, il existe un potentiel militant intéressant.

Le mouvement ouvrier calvadosien, après ce que nous avons appelé « son réveil » au lendemain de la guerre, va entrer dans une seconde phase d'évolution.

Bien organisé, il va participer à son niveau à la grande grève générale, de mai 1920 et suivre, même si quelques luttes locales ont toujours lieu, les mobilisations de l'ensemble du mouvement ouvrier français.

En dépit d'une croissance limitée de la progression de ses effectifs la CGT compte néanmoins 17500 membres en mai 1920 (contre 15000 fin 1919). Le syndicat se structure et contrôle désormais la situation. A y regarder de plus près, les adhérents constituent un groupe hétérogène où les différences d'éducation politique et de conception de l'objectif et de la lutte syndicale subsistent. On peut ainsi, selon Bertrand Hamelin, distinguer deux cercles dans ces 17 500 adhérents : la masse de ceux-ci qui auraient pu rester simples sympathisants sans la présence de l'organisation, et une minorité de militants, très décidés, bien souvent acquis aux thèses révolutionnaires.

C'est bien sur ce cercle militant qui préoccupe les autorités, même si elles le connaissent encore mal.

Est apparue ainsi à la fin 1919 une militante expérimentée, Lucie Colliard, dont l'action ne semble pas encore connue de la police.

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

christian.langeois@orange.fr



Les activités physiques et sportives en milieu professionnel

La qualité de vie au travail est un sujet d'actualité et dans ce cadre, la loi pour renforcer la prévention en santé au travail a été promulguée le 2 août 2021 et prévoit notamment que les services de prévention et de santé au travail auront pour rôle d'inciter à la pratique sportive. De manière à répondre à ce fort enjeu d'accompagnement, le Groupe VYV, en tant qu'entrepreneur du mieux-vivre, propose de nombreuses offres d'activités physiques et sportives (APS) pour les salariés.

Des bénéfiques personnels et professionnels

83 % des salariés souhaitent pratiquer une activité physique et sportive dans leur journée de travail et même si 87 % des dirigeants ont déjà entendu parler des effets positifs de la pratique d'une activité physique, seulement 18 % déclarent mettre en place des actions⁽¹⁾.

L'activité physique réduit le risque de tomber malade, mais améliore aussi la qualité de vie personnelle : réduit les douleurs et les troubles musculosquelettiques, permet une meilleure gestion du stress, diminue la sédentarité, facilite la conciliation des temps de vie, favorise le bien-être au travail... **La pratique d'une activité sportive en milieu professionnel permet de recréer du lien et une dynamique au sein de l'entreprise.**

Des solutions d'accompagnement pour encourager la pratique du sport en entreprise

Le ministère chargé des Sports s'est tourné vers l'AFNOR pour développer un référentiel de bonnes pratiques en matière d'APS en milieu professionnel. Le Groupe VYV s'est impliqué dans la rédaction de ce référentiel et propose également de nombreuses offres, car la pratique d'APS est un élément déterminant en matière de santé et de bien-être :

- séances régulières en présentiel avec **Mon Stade** (2) ;
- programmes d'e-santé comme **Vivoptim** (3) ;
- challenges connectés en partenariat avec **Sport Heroes** ;
- cours de sport en distanciel en partenariat avec la **Fédération Française du Sport d'Entreprise...**

Depuis la publication du décret, **les prestations d'APS financées par les entreprises sont exonérées de taxes** : cours collectifs ou des événements ou compétitions de nature sportive.

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, le CSE et les organisations syndicales peuvent être des relais pour favoriser la mise en œuvre d'une activité au sein de l'entreprise, et également garantir un suivi des actions et des initiatives au service des salariés.

 Pour plus d'information, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



Décret n° 2021-680 du 28 mai 2021

Le décret relatif aux avantages liés à la pratique du sport en entreprise précise que les APS financées par les entreprises sont exonérées de taxes, dans une limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la Sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise.

CONSULTEZ
LE DÉCRET



(1) Étude « Sport en entreprise » du ministère des Sports, MEDEF, Union Sport et Cycle et du CNOSE, parue en 2017.

(2) Mon Stade, un centre d'expertise en santé, sport et performance, a été référencé comme « Maisons sport-santé » par les ministères des Sports, et des Solidarités et de la Santé.

(3) Vivoptim, un programme santé personnalisé avec des professionnels de santé pour vous conseiller, vous guider et vous motiver au quotidien.